

Opinions

Joseph Facal

joseph.facal@quebecormedia.com



PLQ: increvable et indécrotable

Frustrant? Oui, je l'avoue, parce que je sais d'avance ce qui va arriver.

Charles Milliard expulse la députée libérale de Chomedey, dont le bureau de circonscription était l'un des endroits où la campagne à la direction de Pablo Rodriguez acheminait les adhésions et les dons.

C'était une violation flagrante de la loi : un bureau de circonscription, financé par des fonds publics, ne doit pas servir à des fins partisans.

HISTOIRE

Comme le soulignait Antoine Robitaille, il est difficile de croire que l'affaire est finie.

Tous ces députés libéraux de la région métropolitaine, qui récoltaient de l'argent et des votes pour M. Rodriguez, faisaient quoi ensuite avec le fruit de leurs vaillants efforts?

Ils ne savaient pas? Sans présumer des réponses, on voit d'ici les questions qui se posent.

Ma frustration? Dix tonnes de «fling-flang» et de «brownies» ne colleraient pas dans le fond de la poêle libérale.

Et ce n'est pas d'hier.

Un lecteur, que je remercie, m'offre gentiment un cours accéléré du passé libéral en cette matière.

Sous le régime Taschereau (1920-1936), la presse du temps abonde en dénonciations du favoritisme dans les contrats et les nominations, même s'il est vrai que le «patronage» est dans les mœurs de l'époque.

Les mêmes dénonciations refont surface, avec moins d'intensité, sous les régimes d'Adélard Godbout et même de Jean Lesage.

Les années Bourassa abonderont en histoires nauséabondes.

Le rapport du juge Malouf contient des passages épiques sur l'attribution de contrats dans les chantiers des Jeux olympiques de Montréal en échange de contributions à la caisse du PLQ.

Pendant le deuxième mandat de Robert Bourassa, entre 1985 et 1994, on ne compte plus les reportages (La Presse, Radio-Canada, Enquête, etc.) qui ont établi l'existence d'un



PHOTO D'ARCHIVES

Le PLQ répondra que les autres partis ne sont pas sans taches. Vrai, mais en matière de volume, l'éléphant n'est pas dans la catégorie de l'écureuil.

système occulte de financement au profit du PLQ, recourant abondamment aux prête-noms, impliquant plusieurs firmes de génie-conseil (Roche, Dessau, Tecsub, SNC-Lavalin, etc.).

Sous Jean Charest, la police a carrément perquisitionné les locaux du PLQ et a lancé l'enquête Mâchurer, qui ne déboucha pas sur des accusations criminelles.

Le Bureau d'enquête du Journal a publié un livre intitulé PLQ inc. Comment la police s'est butée au parti de Jean Charest.

Ses auteurs n'ont jamais eu à se rétracter.

Je n'ai pas assez de place ici pour m'étendre sur les transactions immobilières de la SIQ, entre 2003 et 2010, dans lesquelles étaient impliqués des proches du PLQ, dont Franco Fava, qui ont été soupçonnés de toucher des commissions secrètes.

Et d'autres encore.

MORALE

Ça fait beaucoup, non?

Le PLQ rétorquera que les autres partis ne sont pas sans taches.

Vrai, mais en matière de volume, l'éléphant n'est pas dans la catégorie de l'écureuil.

Les autres partis couleraient comme des roches au fond d'un lac s'ils commettaient 1% de tout cela.

Et ça se permet de faire la morale aux autres.

bérubé

audioprothésistes

Santé auditive

Par Hélène Méthot,
Audioprothésiste-propriétaire

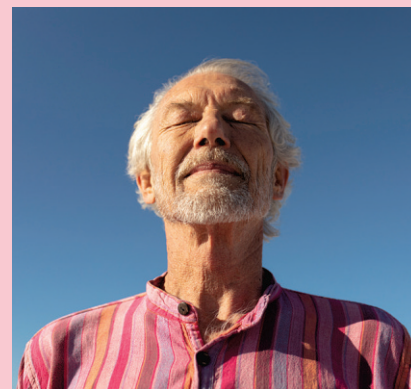


Consulter avant de ne plus entendre... Ni comprendre

La surdité est insidieuse ; la progression est lente et discrète. On ne s'en rend pas nécessairement compte surtout si on juge que l'on «entend» encore.

Mais entendre et comprendre sont deux choses complètement différentes.

Privation sensorielle



La privation sensorielle est le fait de contraindre son cerveau à un environnement pauvre en sons et en stimulations auditives.

L'oreille est responsable de l'audition, mais c'est le cerveau qui s'occupe de la compréhension.

Par exemple, un patient qui ne corrigera pas son problème d'audition pendant 10 ans sera plus sujet à une perte marquée de sa compréhension des mots. Même s'il se munit d'appareils auditifs après cette décennie, il continuera de ne pas comprendre plusieurs mots même s'il les entend parfaitement.

Être pris en charge dès que l'on a un doute, c'est permettre à notre matière grise de rester stimulée et ainsi conserver notre compréhension des mots à long terme.

Signes avant-coureurs

Plusieurs symptômes peuvent indiquer une perte auditive. Ils sont souvent repérés par l'entourage plutôt que par la personne elle-même.

Réponses hors contexte lors d'une conversation, impression que les gens marmonnent, isolement lors des rencontres de groupes, tendance à faire répéter, arrêt soudain d'un loisir par gêne, volume de la télévision souvent élevé...

Il faut rester alerte à nos proches, toujours avec bienveillance et indulgence, afin de les accompagner adéquatement.



À noter qu'il sera toujours plus optimal de corriger un problème auditif le plus tôt possible puisqu'on ne ramène jamais ce qui est perdu : on trouve des solutions avec ce qu'il reste.

Patience

Même si les symptômes de perte auditive semblent évidents pour l'entourage, nos audioprothésistes attendront toujours que la motivation vienne du patient lui-même.

Pour le patient, intégrer des appareils auditifs à son quotidien sera considérablement plus facile s'il est réellement prêt à entamer des démarches.

Difficultés d'apprentissage

Bien sûr, la presbycusie est la cause la plus commune de la perte auditive et est directement liée au vieillissement.

Cependant, la déstigmatisation en lien avec la surdité et les problèmes d'audition est importante ; nul besoin d'attendre d'être très âgé pour venir consulter.

Un parent qui constate que son enfant a des difficultés d'apprentissage à l'école cherchera à en trouver la cause. Parfois, les problèmes auditifs font partie de l'équation. Un test de dépistage auditif sans frais (offre permanente) peut faire partie du processus de diagnostic, ne serait-ce que pour éliminer cette piste.

Prenez rendez-vous en ligne pour un dépistage sans frais (offre permanente) dans l'une des cliniques Bérubé audioprothésistes.